

Bonjour,

Les informations que nous avons recueillies viennent d'une discussion entre des acteurs des Associations AR Nevez, URBA 2000 et Territoires en Transformation dans les Transitions au sujet de la formation et des compétences en Bretagne.

Les campus des métiers (CMQ) déjà actifs sont décrits dans la plaquette régionale <https://www.ac-rennes.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-122193> qui montre un maillage considérable en ce qui concernent de nombreux métiers très diversifiés pour lesquels les formations sont réalisées en alternance sous forme de contrat d'apprentissage avec des entreprises.

- A **Lannion**, Numérique et Photonique (labellisé Excellence) PIA3 en 2020
- A **Brest**, Industries de la Mer (labellisé Excellence) PIA3 en 2021
- A **Quimper**, Filière alimentaire
- A **Rennes**, Bâtiment durable (labellisé Excellence) PIA3 en 2021
- A **Guingamp**, Education Artistique et Culturelle (labellisé Excellence) créé en 2021

Ces campus fédèrent un réseau d'établissements du secondaire et du supérieur auxquels s'associent entreprises et laboratoires de recherche, dans une dynamique partagée avec le Conseil régional de Bretagne.

On peut ajouter à ce tableau :

- le **Campus E.S.P.R.I.T Industries de Redon , GIP (Groupement d'Intérêt Public) soutenu par les instances régionales, départementales et par les Communautés de Communes avec l'Ecole Supérieure de Logistique Industrielle (ESLI)** qui dispense une formation bac+5 basée sur le mode de l'alternance,
- la Faculté des Métiers à Bruz , Fougères, Saint Malo est le centre de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, qui bénéficie déjà du soutien de l'Etat, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Tous ces établissements se trouvent confrontés à la **nécessité** de faire la preuve aujourd'hui qu'ils **préparent** effectivement tous leurs étudiants à répondre aux **enjeux de l'adaptation** de notre société aux **exigences nouvelles** des conséquences inévitables du réchauffement climatique qui vont se manifester pour la **Bretagne** de façon spécifique, par exemple pour la mobilité :

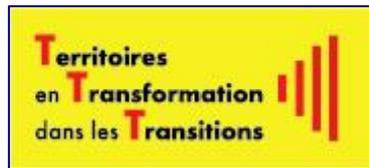
- Evolution du trait de côte et nouvelles réflexions sur l'économie du littoral et de ses ports
- **réévaluation** de la performance actuelle du **système de transport de marchandises** de la région (notre lettre N° 26 [lettre_2023-01-15_vf.pdf \(t-puissance3.com\)](#))
- optimisation simultanée des **transports de voyageurs et de certaines marchandises STIVM** (colis, bagages, paniers, vélos) dans les transports du quotidien (référence aux cars postaux suisses) ... [détail article \(t-puissance3.com\)](#)

Ceci nécessite de renforcer leurs interactions avec les responsables des territoires qui auront à répondre à ces défis. Ceux-ci auraient certainement beaucoup d'avantages à pouvoir s'appuyer sur des compétences scientifiques et techniques au moment où il leur faut aborder la complexité de la gestion des **infrastructures de réseaux** et de la **régulation des entreprises**, prestataires de **services au public** qui les utilisent. Ceux-ci peuvent avoir des **statuts différents** selon l'histoire des contrats et conventions qui les ont organisés (**Energie, Eau, Transports et Mobilité**)

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT

[Commenter cette lettre ou une lettre précédente](#)



[Commenter une information d'un bulletin d'URBA 2000 ou rechercher un article de la veille](#)

[Proposer une autre personne pour recevoir les bulletins d'information hebdomadaires](#)

[Se désinscrire pour ne plus recevoir de bulletins d'information.](#)